



Reçu le _____

24-PET.1

Scanné le 06.02.24

Secrétariat du Grand Conseil, Grand Conseil du Canton de Vaud

Date de dépôt :

25 janvier 2024

Pétition – Faire un Audit du Ministère Public et de la justice pénale avec le but de rendre le canton plus fort dans le maintien de la Sécurité Public

Mesdames et Messieurs les députés,

Depuis quelque temps il y a eu plusieurs scandales concernant la justice vaudoise, surtout quand ceci concerne les enfants et des réseaux très sobres

C'est une décision juste et courageuse. Dans tous les métiers du monde si la personne n'exécute pas correctement son mandat elle est punie et licenciée. Pourquoi les procureurs qui peuvent détruire des vies humaines, actuellement en toute puissance, feraient exception dans le canton de Vaud ? Ceci non seulement n'est pas juste mais également présente un danger pour l'ordre et la sécurité publique.

Par cette signature je vous demande de vous prononcer avec rigueur et force sur :

- Un audit complet (base décisionnelle et financière) pour pour le Ministère Public et la justice Pénal
- Arrêt ou non renouvellement du mandat d'un Procureur ou Juge qui a été dysfonctionnant ou connivent et a reçu une sanction.
- Repenser le système de nomination de juges et la durée de leur mandat

Il est rappelé que le droit de pétition est un droit fondamental tant fédéral que cantonal (art. 33 Cst ; art. 33 Cst-GE). Par conséquent, il n'y a aucune raison qui justifierait qu'on me prive de mes droits fondamentaux quand il s'agit des juges.

1 signature

Anastasia-Natalia VENTOURI

6, rue Bautre

1201 Genève

Par le présent message, je dénonce donc officiellement les dysfonctionnements du pouvoir judiciaire et du Ministère Public Central mais surtout du Ministère Public de l'Est-Vaudois qui ne rentre pas en matière sur ses manquements graves qui mettent la vie de nos enfants en danger.